

La pollution aux hydrocarbures a gagné l'Extrême-Sud

Hier, les plages de Porto-Vecchio et une partie de celles de Bonifacio ont à leur tour été fermées au public après la découverte de boulettes d'hydrocarbures. Au contraire, du côté de la Plaine orientale, la situation semble désormais sous contrôle et les plages ont pu rouvrir

Après celles de la Plaine orientale, ce sont les plages porto-vecchioises et bonifaciennes qui ont à leur tour été touchées par les boulettes d'hydrocarbures. Pourtant, alors que luttait soit, une nappe d'un kilomètre de long et de cent mètres de large était repérée à l'entrée du golfe de Porto-Vecchio, entraînant une intervention immédiate des services de la commune, hier matin, il ne restait que des perceptions éphémères et fugitives.

« L'essentiel de la nappe a été récupéré mais on est incapable de dire combien il en reste et ce qui va arriver sur la côte. Ce qu'on pouvait voir hier, c'était surtout des tâches huileuses, des filements et des microboulettes que l'on ramassait à l'épave », a indiqué hier la capitaine de frégate Christine Bibbe, porte-parole de la préfecture maritime de Méditerranée. Mais leur présence sur les plages de la commune, notamment celles situées autour du golfe comme Carrognolo,



Des boulettes d'hydrocarbure ont été retrouvées hier sur les plages de l'Extrême-Sud, entraînant des interdictions de baignade à Porto-Vecchio et Bonifacio.

puis jusqu'à Palombaggia et Santa-Giulia, a contraint le municipal de Porto-Vecchio d'évacuer les plages bordées de murale avant de mettre en place un arrêté pour interdire la baignade sur l'ensemble du littoral de la commune. Il s'ajoute à celui interdi-

sant la navigation et le mouillage dans la bande des 300 mètres.

En fin d'après-midi, c'est la commune de Bonifacio qui, après la découverte de traces de pollution à Bonifacio, a aussi interdit l'accès à la plage, ainsi qu'à celles de Balistrà et Maïra.



Du côté de la Plaine orientale, seule la plage de Scaffa Rossa est toujours fermée au public.

DOCUMENTS TFI

Désormais, l'heure est aux opérations de nettoyage. Après les plages de Favone et Yaro, à

maritimes. Un travail réalisé avec l'aide de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, pour faire

mise car quelques boulettes d'hydrocarbures y étaient toujours présentes. « Les reconnaissances

Plaintes de la Collectivité

Hier soir, la CdC a annoncé qu'elle allait entamer deux actions en justice après cet épisode de pollution aux hydrocarbures. Elle a notamment déposé un « acte volontaire d'une extrême gravité qui doit susciter une réponse judiciaire et politique à la hauteur des enjeux et du désastre écologique en cours. »

Une plainte pénale a ainsi été déposée auprès du parquet de Bastia, à laquelle s'ajoute une procédure de référé devant le tribunal administratif de Bastia.

L'objectif est de « désigner un expert [...] dans le cadre de l'action indemnitaire qui sera engagée contre les personnes physiques et morales dont la responsabilité dans la pollution intervenue

serait mise en cause. » Pour la CdC, « ce nouvel épisode de pollution souligne la nécessité de renforcer les moyens permanents de lutte contre la pollution basée en Corse. L'urgence est de développer une coopération inter-méditerranéenne forte, en particulier avec l'Italie, en matière de prévention, de surveillance de la zone et de répression des infractions maritimes au droit de l'environnement. »

Deux actions en justice qui s'ajoutent à la plainte contre X déposée samedi dernier par l'ONG Surfrider, comme l'a Anisla Chiores, porte-parole de l'association à nos confrères de France Info.

O.A.

Guia, ce sont celles de Carrognolo, Palombaggia et Bonifacio qui ont été passées au peigne fin pour récupérer les boulettes d'hydrocarbures.

La réserve naturelle des Bouches de Bonifacio touchée

« Les équipes sont sur place pour nettoyer les traces de pollution le plus rapidement possible afin d'éviter qu'elles ne forment dans le sable. La préfecture va aussi surveiller l'impact et la plage de Balistrà dans la journée pour voir ce qui peut être fait pour sauver la faune et la flore », explique Marie-Josée Collini, adjointe à la ville de Bonifacio en charge des affaires

en sorte que le site protégé soit le moins impacté possible. Du côté de Porto-Vecchio, un poste de commandement opérationnel a été installé devant la capitainerie pour les différents acteurs en charge du nettoyage et de la surveillance, notamment le Ssi 2A, lui aussi engagé sur le terrain.

Si la situation risque de continuer à évoluer dans les heures qui viennent du côté de l'Extrême-Sud, le père semble être passé du côté des plages de Plaine orientale. Hier, en fin d'après-midi, l'arrêté préfectoral qui interdisait depuis samedi matin la baignade sur les plages d'Aleria à Venturi, a été levé. Seule la plage de Scaffa Rossa, située sur la commune de Solani, est toujours fer-

me et en mer effectuées sur le littoral du sud de la Haute-Corse n'ont pas détecté de pollution, à l'exception de dépôts en très faibles quantités sur la plage de Solani qui ont été ramassés dans la matinée », indiquait hier la préfecture de Haute-Corse. Pour autant, le dispositif « est maintenu pour détecter le plus rapidement possible d'éventuels autres dépôts. »

Si, aujourd'hui encore, l'heure est à la prudence et toujours à la surveillance du côté des communes de l'Extrême-Sud, la situation semble sous contrôle. Une situation est prévue ce matin à Porto-Vecchio avec le préfet de Corse, Pascal Lafarge, pour faire un point sur la situation.

OPHÉLIE ARTAUD

Michel Castellani réclame des moyens spécifiques

Le député de la première circonscription de Haute-Corse, Michel Castellani, a profité hier de la séquence des questions au gouvernement pour interpellier la ministre de la Mer, Annick Girardin, sur ce dernier épisode de pollution aux hydrocarbures au large des côtes insulaires.

« Avec l'ensemble de mon groupe (le groupe Libertés et Territoires ruraux), je condamne cet inadmissible crime contre la biodiversité, lance-t-il sous les applaudissements d'une partie de l'hémicycle. Nous souhaitons que l'auteur de cet acte grave et illégal soit identifié. Pouvez-vous, Madame la Ministre, nous renseigner sur l'état d'avancement de l'enquête ? »

Enquête sur 21 navires

Annick Girardin, qui était samedi en déplacement sur l'île en compagnie de la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, rappelle qu'une enquête a été ouverte par le parquet de Marseille et qu'elle est entre les mains de la gendarmerie maritime.

« On a repéré 21 navires sur zone à ce moment-là, souligne-t-elle. C'est vrai que dans un premier temps, trois navires avaient été ciblés. Nous continuons l'enquête. »

La ministre de la Mer met également en avant la volonté de



Le député a interpellé la ministre de la Mer sur le dernier épisode de pollution en Corse.

DIOC CM / ASSEMBLÉE NATIONALE

fermer le gouvernement face à ces formes d'atteintes à l'environnement : « Je l'ai dit en Corse : ce sont des comportements de voyous. Pourquoi ? Parce que, pour quelques milliers d'euros, on peut aujourd'hui évacuer ces eaux grasses dans un port et donc il y a volontairement là un acte qu'il faut effectivement punir. »

Quelques heures plus tôt, sur les ondes de France Inter, Barbara Pompili dénonçait, de son côté, « la délinquance caractérisée des bandits environnementaux qui déversent en mer ».

Au-delà de l'avancement de l'enquête, le député corse entend interpellé le gouvernement sur la récurrence de ce type de sinistre environnemental dans le canal de Corsu et sur la question subséquente des moyens de lutte devant y être alloués.

« Ce drame était à redouter, assure-t-il. Il constitue le troisième accident sérieux depuis 2017. Dans cette zone de navigation étroite, située entre Corse et Toulon, en plein parc marin du Cap Corse et de l'Agriate, en plein parc national de l'archipel toscan,

en plein Sanctuaire Pelagos, des centaines de navires se croisent chaque jour. Cette zone est totalement dépourvue de moyens spécifiques de lutte contre la pollution. »

« Des moyens permanents à Bastia »

Selon Michel Castellani, une catastrophe de plus grande ampleur pourrait être un jour à déplorer si la façade orientale de l'île n'est pas dotée d'outils de dépollution spécifiques.

« Les moyens les plus proches, Porticcio et Toulon, sont situés à quinze heures de navigation, rappelle-t-il. J'ai alerté le gouvernement à plusieurs reprises sur cette situation inacceptable, en l'assurant à ne pas attendre une catastrophe pour agir. Les événements confirment lourdement mes craintes. Madame la Ministre, tout doit être entrepris pour prévenir et traiter ce type d'événement. Des moyens de lutte permanents doivent être installés à Bastia. »

Après avoir souligné que l'espace maritime français est « le plus protégé aujourd'hui », la ministre s'engage à se pencher sur la question dès la rentrée : « J'ai ouvert le débat avec Barbara Pompili, en Corse avec les élus, d'une sécurité accrue sur zone et nous nous sommes engagés, très vite, pour septembre, à ouvrir ce débat avec les élus. » Une réponse qui va dans le sens des réclamations du parlementaire corse, même si celui-ci assure qu'il restera vigilant.

« Quand on est au gouvernement on doit être à même de comprendre et d'agir, rappelle-t-il en guise de conclusion. Des moyens de lutte immédiate contre les pollutions accidentelles ou criminelles doivent être installés à Bastia je l'ai dit, je le répéterai tant qu'il le faudra. »

PIERRE NEGREL

Lire en page 16, les moyens déployés par la CCI de Corse